

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 27 septembre 2021

Date de l'annonce publique: 17/09/2021

Date de la convocation des conseillers : 17/09/2021

Mode de participation

Présences

JUNGEN, bourgmestre; STRECKER, échevin; REDING, échevin; BALLMANN, conseillère; BRIX, conseillère; CARELLI, conseillère; FISCH, conseiller; FLAMMANG, conseillère; KLINSKI, conseillère; LOURENÇO MARTINS, conseiller; MICHELS, conseiller; POMPIGNOLI, conseiller; STOFFEL, conseiller; INGLEBERT, secrétaire communal.

Visioconférence

Néant.

Procuration

Néant.

Absences

Néant.

Statistiques

Nombre de conseillers présents physiquement 13 Nombre de conseillers participant par visioconférence 0 Nombre de procurations données Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020

7

Référence

CC.2021-9-27 - 4.0

Point de l'ordre du jour

4.0

Objet

Convention relative à l'aménagement de zones humides et la plantation de haies et de peupliers.

Le conseil communal,

Vu la convention avec Mme Paulette Kieffer-Wagner relative à l'aménagement d'étangs, respectivement de cuvettes inondables et d'autres zones humides, ainsi que la plantation de haies et de peupliers sur les parcelles cadastrales 1009/22, 1009/24, 1011/826, 1011/828, 1011/829, 1011/830, 1011/831, 1011/832, 1011/958, 1011/1004, 1011/1005 et 1011/2436 au lieudit « Orbett » de la section D de Peppange;

Considérant que la convention est conclue pour une durée de neuf (9) ans et prendra fin le 31/12/2029, prorogeable de périodes de neuf (9) ans ;

Considérant que le syndicat SICONA est chargé de la réalisation du réaménagement naturel prévu par la convention;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après délibération;

à l'unanimité des voix Décide

D'approuver la convention avec Mme Paulette Kieffer-Wagner relative à l'aménagement d'étangs, respectivement de cuvettes inondables et d'autres zones humides, ainsi que la plantation de haies et de peupliers à Peppange.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR EXPEDITION CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 30 septembre 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,